

## ADPA

**Une association à but non lucratif, avec plus de 42 ans d'expérience à votre service**

L'ADPA est une association d'aide et de soins à domicile, qui vous propose des solutions sur mesure pour conserver votre autonomie :

### Un service d'aide à domicile :

Vous avez besoin de quelqu'un pour vous assister dans les tâches de la vie quotidiennes.

Des financements existent qui prennent en charge tout ou partie du coût.

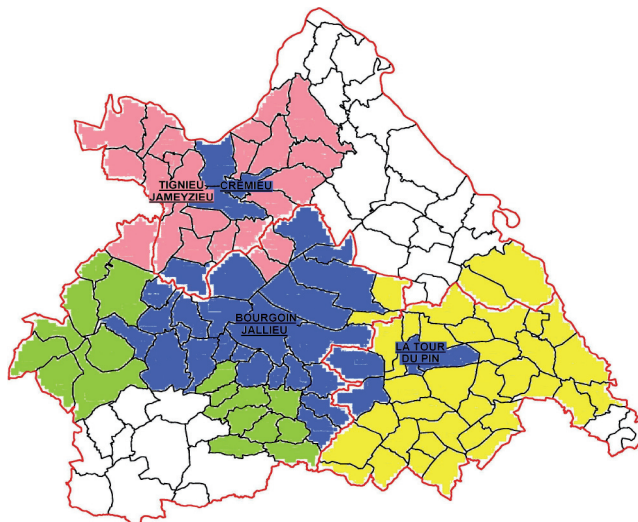
### Un service de soins infirmiers à domicile :

Sur prescription de votre médecin, nous intervenons pour les toilettes et les soins médicaux par convention avec votre infirmier libéral.

### Un service petit bricolage, jardinage, transport :

Pour vous aider au petit bricolage, aux travaux saisonniers du jardin, aux déplacements ponctuels...

## Territoire d'intervention de l'équipe spécialisée Alzheimer à domicile : en bleu



### ANTENNES :

#### ANTENNE DE BOURGOIN-JALLIEU

3, rue Jean Henri Fabre  
Les Tilleuls  
38300 BOURGOIN-JALLIEU  
Tél : 04 74 43 65 50  
Fax : 04 74 43 65 59

#### ANTENNE DE TIGNIEU-JAMEYZIEU

2, rue des Frères Lumière  
38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU  
Tél : 04 72 46 98 19  
Fax : 04 72 46 98 27

#### ANTENNE DE LA TOUR DU PIN

68 bis, avenue Alsace Lorraine  
ST JEAN DE SOUDAIN  
38110 LA TOUR DU PIN  
Tél : 04 74 83 26 29  
Fax : 04 74 97 14 22



**BOURGOIN JALLIEU**

aide et soins à domicile

/ Nord-Isère

Equipe spécialisée Alzheimer  
à domicile

Maladies d'Alzheimer ou troubles apparentés

**ADPA Bourgoin-Jallieu**

15 place A. Schweitzer

38300 Bourgoin-Jallieu

Tél : 04.74.93.85.85

Fax : 04.74.93.85.94

[www.adpa-nordisere.com](http://www.adpa-nordisere.com)

[accueil@adpa-bj.com](mailto:accueil@adpa-bj.com)

## Unité spécialisée Alzheimer :

### A qui s'adresse cette prestation ?

Aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées, à un stade léger ou modéré de la maladie et diagnostiquée par un médecin.

### Dans quel but ?

#### • Actions pour le patient :

Prise en charge non médicamenteuse : maintien des capacités ; apprentissage de solutions pour compenser les manques ou les difficultés dans les actes de la vie quotidienne pour permettre le maintien à domicile dans les meilleures conditions.

#### • Actions pour les aidants :

Sensibilisation, conseils, accompagnement pour améliorer les relations aidant/patient

#### • Actions pour l'environnement :

Afin de maintenir ou améliorer l'indépendance, l'autonomie et la participation aux activités sociales, et de préserver la sécurité.

### Par quels professionnels ?

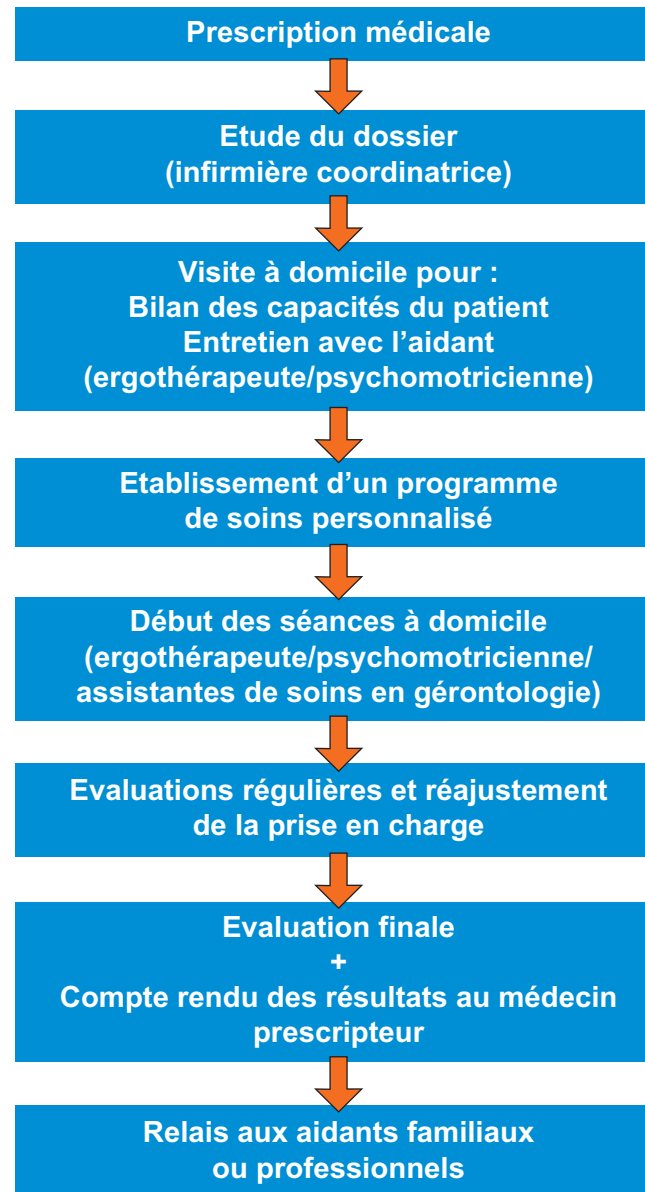
Une équipe spécialisée constituée d'une infirmière coordinatrice, d'une ergothérapeute, d'une psychomotricienne, d'Assistantes de soins en gérontologie.

### Conditions d'interventions :

La prise en charge se fait sur prescription médicale. Les soins sont pris en charge à 100 % par votre caisse de Sécurité Sociale.

Ils se déroulent à domicile, à raison de 12 à 15 séances d'environ 1 heure, avec une régularité d'au moins une séance par semaine, pour une durée de 3 mois maximum, non renouvelable.

## MARCHE A SUIVRE



### ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LA PERSONNE ET SES AIDANTS

L'assistante de soins en gérontologie contribue à :

- Aider à la réalisation des gestes quotidiens ;
- Stimuler les capacités résiduelles.  
(Cuisine, loisirs, activités sociales...)

### REHABILITER ET ACCOMPAGNER PAR L'ACTIVITE CORPORELLE

La psychomotricienne maintient et renforce les ressources motrices et psychiques de la personne puis transfert des compétences aux aidants :

- Jeux de perceptions, généalogie ;
- Ecoute et activités autour de la musique ;
- Jeux de distinction tactiles, auditives ;
- Relaxation...

### REHABILITER ET ACCOMPAGNER PAR L'ACTIVITE DE LA VIE QUOTIDIENNE

L'ergothérapeute participe au maintien de l'autonomie dans les activités de la vie quotidienne et améliore la qualité de vie des patients et de leurs aidants :

- Propose des activités physiques de loisirs ;
- Conseille les aidants sur les gestes adaptés ;
- Suggère l'adaptation du lieu de vie.